

## Comment créer ou modifier une entité ne relevant pas des formalités d'entreprises ?

Vous souhaitez créer ou modifier une entité qui ne relève pas des formalités d'entreprises (syndicat de copropriété, association syndicale libre, organisme professionnel, fonds de dotation, fiducie, coopérative scolaire,...) ? Une démarche auprès d'un seul organisme simplifie vos formalités.

Vous êtes ou souhaitez réaliser une formalité pour le compte d'un ou d'une :

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Vous réalisez votre formalité uniquement en ligne.

Vous devez utiliser le téléservice suivant à l'occasion de la création d'une association qui n'est pas immatriculée au RCS. Si l'association est immatriculée au RCS, la demande de numéro Siren / Siret a déjà été transmise à l'Insee.

- Inscription d'une association au répertoire Sirene

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'association.

### Où s'adresser ?

#### Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Vous devez transmettre le formulaire sur le site <https://www.cfe.urssaf.fr> (ou par mail ou courrier postal à l'Urssaf dont dépend le siège de l'association).

### Où s'adresser ?

#### Joindre un conseiller Urssaf par mail

- Association employeur : demande de numéros Siren et Siret et déclaration de modification de situation

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Vous devez transmettre le formulaire auprès de l'INSEE Grand Est – SNTDA – Pôle Sirene Associations par mail ([sireneasso@contact-insee.fr](mailto:sireneasso@contact-insee.fr)).

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'association.

### Où s'adresser ?

#### Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Vous devez transmettre le formulaire sur le site <https://www.cfe.urssaf.fr> (ou par mail ou courrier postal à l'Urssaf dont dépend le siège de l'association).

### Où s'adresser ?

#### Joindre un conseiller Urssaf par mail

- Association employeur : demande de numéros Siren et Siret et déclaration de modification de situation

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège du syndicat.

### Où s'adresser ?

#### Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège du syndicat.

**Où s'adresser ?**

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'association.

**Où s'adresser ?**

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'association.

**Où s'adresser ?**

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège du comité.

**Où s'adresser ?**

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège du comité.

**Où s'adresser ?**

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'organisme.

**Où s'adresser ?**

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'organisme.

**Où s'adresser ?**

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'organisme.

**Où s'adresser ?**

Joindre un conseiller Urssaf par mail

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de la fondation.

**Où s'adresser ?**

Service des impôts des entreprises (SIE)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de la fondation.

**Où s'adresser ?**

[Joindre un conseiller Urssaf par mail](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège du fonds de dotation.

**Où s'adresser ?**

[Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège du fonds de dotation.

**Où s'adresser ?**

[Joindre un conseiller Urssaf par mail](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'entité.

**Où s'adresser ?**

[Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 Asso n°15909 et sa notice n°52275

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'entité.

**Où s'adresser ?**

[Joindre un conseiller Urssaf par mail](#)

Vous êtes ou souhaitez réaliser une formalité pour le compte d'un ou d'une :

Vous devez remplir ce formulaire :

Vous devez le transmettre au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège du représentant de l'assujetti unique.

**Où s'adresser ?**

[Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#)

• [F NE Déclaration relative à une autre entité de droit privé ne relevant pas des formalités des entreprises](#)

Vous devez remplir ce formulaire :

Vous devez le transmettre au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de la fiducie.

**Où s'adresser ?**

[Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#)

• [F NE Déclaration relative à une autre entité de droit privé ne relevant pas des formalités des entreprises](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de la paroisse.

**Où s'adresser ?**

[Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de la paroisse.

**Où s'adresser ?**

[Joindre un conseiller Urssaf par mail](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal au service des impôts des entreprises de la DGFiP dont dépend le siège de l'entité.

**Où s'adresser ?**

[Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#)

Création de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M0 NE n°16277 et sa notice n°52380

Modification de sa situation : vous devez utiliser lecerfa M2 NE n°16278 et sa notice n°52381

Modification d'autres dirigeants : vous devez utiliser lecerfa M3 n°11683 et sa notice n°50786

Radiation de l'entité : vous devez utiliser lecerfa M4 NE n°16279

Le formulaire est à transmettre par mail ou courrier postal à l'Urssaf du lieu du siège de l'entité.

**Où s'adresser ?**

Joindre un conseiller Urssaf par mail

**Je crée**

**Vous êtes au stade de l'idée**

Êtes-vous fait pour créer et gérer une entreprise ?

Votre idée de business peut-elle réussir ?

Faire une étude de marché

Construire votre business plan

**Vous préparez la création**

Tester votre activité avant de vous lancer (incubateur, couveuse, portage salarial, coopérative, pépinière...)

Déterminer la nature de l'activité de votre entreprise

Vérifier si l'activité que vous envisagez est réglementée

Choisir la forme juridique de votre entreprise

Être accompagné dans la création de votre entreprise

Trouver des financements

Domicilier votre entreprise individuelle et votre activité

Domicilier votre société et votre activité

Choisir et protéger la dénomination de votre entreprise individuelle

Choisir et protéger la dénomination de votre société

Protéger votre idée et votre produit

Constituer et déposer le capital social si vous créez une société

Rédiger et enregistrer les statuts si vous créez une société

Nommer le dirigeant si vous créez une société

Publier dans un journal d'annonces légales si vous créez une société

Effectuer les démarches si vous exercez une activité réglementée

Choisir la date de clôture d'un exercice comptable

Déclaration des bénéficiaires effectifs de la société

Ouvrir un compte bancaire professionnel au nom de la société

Ouvrir un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle de l'entreprise individuelle

Ouvrir un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle de la micro-entreprise

**Vous lancez votre entreprise**

Immatriculer votre société

Immatriculer votre entreprise individuelle

Immatriculer votre micro-entreprise

Assurer votre société

Assurer votre entreprise individuelle

Assurer votre micro-entreprise

Vous faire connaître à la Poste et souscrire des abonnements internet, téléphonie, électricité

Mettre en place les registres obligatoires de votre micro-entreprise

Mettre en place les registres obligatoires de votre entreprise individuelle

Mettre en place les registres obligatoires de votre société

**Ce qu'il faut savoir sur les règles fiscales et sociales**

Fiscalité d'un micro-entrepreneur : ce qu'il faut savoir

Fiscalité d'un entrepreneur individuel (EI) : ce qu'il faut savoir

Fiscalité de la société par actions simplifiée (SAS) : ce qu'il faut savoir

Fiscalité de la société anonyme (SA) : ce qu'il faut savoir

Fiscalité de la société à responsabilité limitée (SARL) : ce qu'il faut savoir

Fiscalité de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) : ce qu'il faut savoir

Fiscalité de la société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : ce qu'il faut savoir

Cotisations sociales d'un micro-entrepreneur : ce qu'il faut savoir

Cotisations sociales d'un entrepreneur individuel : ce qu'il faut savoir

Cotisations sociales d'une société par actions simplifiée (SAS) : ce qu'il faut savoir

Cotisations sociales d'une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : ce qu'il faut savoir

Cotisations sociales d'une société anonyme (SA) : ce qu'il faut savoir

Cotisations sociales d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) : ce qu'il faut savoir

Cotisations sociales d'une société à responsabilité limitée (SARL) : ce qu'il faut savoir

### Services en ligne

- Déclaration relative aux organes de direction, surveillance, contrôle de la personne morale (M3)  
Formulaire



**Ville de  
Palavas-les-Flots**

*Mairie de Palavas-les-Flots*

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*